

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2018

DELIBERATIONS

Abandon du projet initial de la maison des assistantes maternelles

Le Maire informe le conseil municipal des raisons pour lesquelles il convient d'abandonner le projet initial de la maison des assistantes maternelles :

- Coût trop important (200 000 € à 250 000 € HT)
- Fermeture d'une classe de l'école primaire d'où un regroupement près de l'école maternelle et de la salle polyvalente afin de répondre d'une part à une demande de l'inspection académique pour un regroupement car on ne doit pas laisser un enseignant seul et d'autre part à l'utilisation des deux salles de classe pour la M.A.M. place de la mairie, ce qui permet une occupation optimales de nos locaux devenus vacants et un coût des travaux de l'ordre de 70 000 € HT.

Selon les articles 139 et 140 du Décret n°2016- 360, la diminution de rémunération du maître d'œuvre étant trop important, il convient de résilier le marché initial (MAPA 2017-1) attribué à la SARL Archi' Tech pour un montant de 14 000, 00 € HT (7% du coût des travaux : 200 000 € HT).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité l'abandon du projet cité en objet.

Proposition d'un projet modifié de la M.A.M.

Le Maire propose au conseil municipal d'aménager dans les deux salles du rez- de- chaussée de l'école primaire, 9 place de la mairie en locaux et sanitaires pour accueillir cette activité. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition citée ci- dessus.

DIVERS

Néant